

Compte rendu de la réunion du Comité directeur du Codep68

Lundi 12 avril 2021

En visioconférence (Zoom)

Les personnes présentes du Comité Directeur et Commissions :

Rémy HELLER - William HURST - Céline BARDET - Olivia FRICKER - Jean-Michel SCIUS - François CÊTRE - Guy ACKER - Pascale CÊTRE - Fabien CHARDON - Anne EVRARD - Flavie HECTOR - Pascal HECTOR - Anne-Claire HELLER - Serge MARBACH - Christophe PERRIER - Patricia REHM - Emmanuel SIRAUD.

Absents excusés :

Sylvie HIRN.

Mot du Président

Le Président accueille les membres du Comité à la visioconférence.

Subventions

Subventions Départementales -> Collectivité Européenne d'Alsace

Suite à un problème de mail passé en spam, les demandes de subvention des clubs ont été retardées mais ont pu être rattrapées.

Les dossiers de 4 clubs ont finalement été déposés et acceptés par la CEA.

La subvention reçue en 2020 pour l'organisation de la « Faites de la plongée » sera soit conservée pour l'organiser en 2021 soit remboursée par le Codep 68.

Subventions ANS (Ex CNDS)

Les subventions pour l'apnée et le Handisub de 2020 ont été utilisées.

Les frais de formation des cadres ont été plus faibles que prévues à cause des formations en visioconférence.

De nouvelles demandes devront être déposée pour 2021, la date limite est le 21/05.

Achat de masques faciaux Handisub.

2 masques faciaux complets avec détendeur vont être commandés par le Codep68.

Ils seront subventionnés par l'ANS et également la cagnotte du jeune Thomas.

Cagnotte jeune plongeur décédé

Les parents d'un jeune plongeur du Club Peugeot décédé ont organisé sur internet une cagnotte qu'ils souhaitent verser au Codep68 pour promouvoir la plongée dont leur fils était passionné.

Cette somme de plus de 3 000€ récoltée devrait être utilisée préférentiellement pour du matériel pérenne et pas pour des formations. Les parents nous ont relancé pour le financement de nos projets.

La somme sera utilisée pour partie dans l'achat des masques faciaux et également une subvention prenant en charge une partie du prix de kits de jeux de piscine (fusées, frisbee, petites raies, ballons lestés) pour les clubs du département intéressés qui en feront l'acquisition.

Le Codep 68 achètera des teeshirts pour les stages de formation et examens afin d'honorer le jeune Thomas lors des prochaines promotions. Contact des parents du jeune : Patricia Rehm.

Formations cadres techniques

La formation en cours des initiateurs devrait se faire en vidéoconférence mais il faudra attendre le relâchement des mesures Covid pour la pratique et les examens (septembre – octobre ?)

Un stage initial initiateur sera organisé dès que possible, probablement partiellement en distanciel.

La formation des GP / N4 s'est poursuivie pour la théorie en visioconférence, mais ils ne pourront passer d'examen avant d'avoir pu pratiquer.

Gestion des EPIs et équipements

Suite aux rapports d'inspection concernant les EPI et leur gestion, une communication sera faite aux présidents de club. Lien suggéré par Olivia Fricker : <https://www.plongee-plaisir.com/fr/les-epi/>

Réunion des Présidents du Codep68

Une réunion d'information aux présidents a été réalisée par le Codep 67, mais il y a eu très peu de participants du 68. Une réunion d'information des présidents et plus largement de l'ensemble des plongeurs va être organisée par le Codep68. Cette réunion prend la suite des réunions médico-techniques que nous avons organisées pendant plusieurs années.

Dans un premier temps, une réunion préparatoire sera organisée pour définir les présentations.

Sujets proposés :

- Information sur les inspections des EPI et proposition de documents de suivi du matériel
- Désinfection du matériel (Mémoire d'instructeur Rémy Heller)
- Reprise de la pratique après Covid
- Pratique du secourisme et du Rifap avec la crise Covid.

Gestion du site internet du Codep

Pascal Hector suggère de gérer les anciens articles qui ne sont plus d'actualité.

Ils sont archivés systématiquement et le libellé « Actualité » sera retiré.

Si quelqu'un remarque un article avec des erreurs, ou obsolète, il est recommandé de contacter l'auteur pour correction et/ou archivage.

Jean-Michel Scius sera formé par Guy Acker à la sauvegarde du site.

Matériel du Codep68

La mallette TIV a été complétée par des fouets pour le nettoyage intérieur des blocs.

Des tampons calibrés seront achetés pour vérifier les filetages des robinets au niveau de l'insert.

La mallette est disponible sur demande préalable chez Aquadif, elle est sortie pour plusieurs clubs depuis le début de l'année.

Commission Souterraine

Les sorties ont été annulées jusqu'à présent à cause des réglementations Covid.

Une sortie est planifiée pour fin mai dans le Lot.

Commission Apnée

Un stage de formation Handisub apnée a été organisé le samedi 10 avril à la piscine de l'Illberg à Mulhouse.

Toutes les formations sont suspendues : travail de la monopalme, formation des MEF2 apnée et Initiateurs apnée.

Lac d'Alfeld

De nouveaux créneaux ont été autorisés par décret pour le lac d'Alfeld : mardi, mercredi et jeudi en plus du weekend. Les nouveaux formulaires sont disponibles sur le site internet du Codep.

Information post réunion : un récapitulatif des règlements applicables à la plongée a été publié par la FFESSM. Suite à des discussions avec le Ministère des sports, la distance des 30 km ou limite du département s'appliquent aux ERP PA mais également aux activités plongée encadrées de club. Pour Alfeld, le service Ressources en eau et barrages de la Collectivité européenne d'Alsace a autorisé la limite des 30km / département pour les clubs de la FFESSM ayant eu l'autorisation de plonger. Cette limite n'est plus d'actualité à partir du 3 mai.

Commission Photo-Vidéo

Des formations Photo vidéo ont été réalisées en visioconférence. Elles sont très appréciées par les participants.

Le stage de Pentecôte à la GDF est planifié fin mail mais a peu de chances de pouvoir être réalisé avec les contraintes Covid. Il en est de même pour le Challenge Photo.

Cinq formateurs sont en préparation dans l'Est

Un projet de labellisation Biodiversité est en préparation dans l'Est regroupant les commissions Bio + Technique + Photo-vidéo.

Trésorerie

Solde bancaire au 12 avril 2021 : 39 075,89 €

Bilan annuel au 12 avril 2021 : - 58,87€

Bilan des commissions

Photo vidéo

Stage septembre 2020 à la GDF: Bilan -518 € dont environ 400 extra covid (gel, desserts, chauffage,). 1 355 € encaissés sur exercice précédent.

Stage en visioconférence : 24 x 15 = 360 € d'inscriptions. Dépenses : 167 € abonnement Zoom

Technique

GP- N4 : + 240 €

Handisub

Inscriptions + 240 €, Frais : - 237 €

Reste à payer environ 90 € + subvention formation : 6 x 30€ = - 180 € (à fixer)

Bilan environ -170 €

Fonctionnement

Rétrocession licences région +4 161,26 €

Subventions formation : - 2 030 €

AG (Peugeot) : - 406 €

Matériel

Matériel TIV : 338 €.

Secourisme

Les formations RIFAP et ANTEOR sont suspendues au niveau départemental et régional.

Les formations Rifap en club sont vivement déconseillées par le Comité Grand EST, même si cela bloque les inscriptions aux examens niveau 3 et encadrants.

Les directives Covid ne sont pas une raison empêchant de porter secours à une victime.

Le protocole édité après le 1^{er} déconfinement de 2020 est toujours d'actualité :

https://www.ffessm-corse.com/sites/default/files/document/rifap_-_adaptations_temporaires_au_contexte_sanitaire_covid_-_juin_2020.pdf

Commission Médicale

Dans le cadre de la réunion des présidents, la commission médicale propose 2 présentations sur la désinfection du matériel et la reprise des activités après Covid. Cf réunion médico-technique !

Les CACI pour les Handis doivent être délivrés obligatoirement par un médecin fédéral.

Or ceux-ci peu nombreux ne sont pas forcément compétents pour juger de l'aptitude à la plongée d'un handicapé. D'autre part, les Médecins spécialisés dans les différents handicaps ne sont pas habilités à délivrer de CACI. Il y a là matière à réflexion / organisation au niveau du département.

Commission Hockey Subaquatique

Les formations (MEF1) sont suspendues.

Seuls les entraînements sans matériel (nage + apnée) sont autorisés pour l'instant.

Le Comité directeur national a annulé toutes les compétitions officielles pour la saison.

Seuls les tournois seront peut-être possibles.

Un label Qualité club a été mis en place pour les Écoles de Hockey. Ce label devrait donner lieu à des aides : subventions, matériel, outils pédagogiques avec un engagement de formations Rifaa et formations initiateurs,

PSP

La plongée sportive en Piscine est également au point mort.



Rémy Heller
Président



Jean Michel Scius
Secrétaire